

[Financer et garantir](#)

[Créer ou Reprendre](#)

[Gérer et anticiper](#)

HUMEUR DE DIRIGEANT par Patrick C. Michel



Défaillance : savoir rebondir.

Selon une récente étude réalisée par ALTARES, le nombre de procédures collectives enregistrées en 2017 serait de 55 175, soit un recul de 4,6% par rapport à 2016.

Evidemment, les défaillances demeurent toujours à un niveau relativement élevé, mais force est de constater

qu'il s'agit là du chiffre le plus faible depuis 2007.

Il est vrai qu'au cours de sa vie, il arrive qu'une entreprise soit confrontée à des turbulences plus ou moins graves, pouvant aller jusqu'au dépôt de bilan.

Mais fort heureusement, il n'est pas rare qu'après un redressement ou une liquidation judiciaire, l'entrepreneur souhaite rebondir efficacement.

Il est vrai qu'une procédure collective est une période difficile à vivre pour le chef d'entreprise. Cependant, si ce dernier met à profit cette triste expérience pour ne pas reproduire le même schéma, il pourra dans tous les cas de figure connaître un renouveau économique.

Généralement les difficultés à l'origine d'une cessation de paiement, sont de nature conjoncturelles ou structurelles. Si pour la première des causalités les moyens de contrôle sont limités, il n'en est pas de même pour les difficultés structurelles qui pourraient bien souvent être évités. En effet, l'absence d'anticipation, de réactivité, ou de remise en question sur sa façon de manager, tout comme les erreurs de gestion financière, sont autant de facteurs qui favorisent l'apparition d'une défaillance.

Malheureusement souvent le chef d'entreprise adopte « la politique de l'autruche », pensant que demain sera meilleur, ou qu'il pourra à lui seul surmonter cette phase critique.

Or, il existe toute un éventail de solutions pour franchir une période économiquement délicate. Mais toujours est-il que c'est au chef d'entreprise de faire preuve d'humilité et surtout de réagir immédiatement en se faisant accompagner, avant que la situation se dégrade complètement.

TABLEAU DE BORD

SMIC brut mensuel (35H) au 1 ^{er} /01/18	1 498,47€
Plafond micro-entreprises (BIC)	170 000 €
Plafond micro-entreprises (BNC)	70 000 €
Micro fiscal Prestations BNC	33 200 €
Micro fiscal BIC	82 800 €
Limites régime simplifié imposition (RSI)	
- BIC (ventes de marchandises)	789 000 €
- BNC (prestation de service)	238 000 €
Taux d'intérêt légal (1 ^{er} Semestre 2018)	0,89 %
Taux d'usure (découvert en compte) au 01/01/2018	14,04%
Taux de base bancaire	6,60 %
Plafond mensuel sécurité sociale 2018	3 311 €

BAREME KILOMETRIQUE

Nb de CV	< 5 000 km	5 001 à 20 000 km	> 20 000 km
3 CV	0,41 x d	(0,245 x d) + 824	0,286 x d
4 CV	0,493 x d	(0,277 x d) + 1082	0,332 x d
5 CV	0,543 x d	(0,305 x d) + 1188	0,364 x d
6 CV	0,568 x d	(0,32 x d) + 1244	0,382 x d
7 CV et +	0,595 x d	(0,337 x d) + 1288	0,401 x d

FOCUS

Autres solutions pour vos biens d'équipements

Hormis le financement bancaire pour réaliser ses investissements corporels, il existe d'autres solutions qui présentent certains avantages. C'est ce que propose LEA LEASE SOLUTIONS qui depuis 20 ans est spécialisé dans le financement de biens d'équipements (véhicules, informatique, biens industriels....) pour professionnels, sous la forme de crédit-bail ou de location financière.

L'intérêt de ce mode de financement est de ne pas peser sur d'endettement sur l'entreprise, de passer la totalité des loyers en charge et de préserver sa trésorerie en raison de l'absence d'apport. [Plus d'info](#)

Financement spécial bâtiment

Lorsqu'on travaille dans le bâtiment, il n'est pas toujours simple de faire financer ses factures. Pourtant,

il existe des solutions, dès lors ou l'on facture sous forme de situation de travaux ou de créances fermes, tant sur des marchés publics que privés. Spécialiste de ce type de financement, le cabinet ABD propose des solutions au forfait ou classique et même pour les entreprises en création. [Plus d'info](#)

Assurance contre les impayés

Se garantir pour éviter les impayés c'est possible, grâce à l'Assurance-crédit. Cet outil d'appréciation du risque permet au dirigeant prévoyant de prendre une bonne décision de gestion en actionnant tous les leviers, afin d'éviter des impayés qui mettraient en péril la pérennité de son entreprise. [Info](#) : www.assurancecreditclient.fr

Données conjoncturelles PACA

Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque de France, nous vous proposons de prendre connaissance des dernières données économiques de la région PACA. [Lire la note](#)

TPE-PME : Soutien aux entreprises en difficultés

Dédié aux dirigeants de petites entreprises qui font l'objet de difficultés économique et financière, la vocation de www.tpepme.fr est d'apporter aux entrepreneurs un accompagnement et des réponses rapides et fiables en matière de traitement de difficultés. [En savoir plus](#)

Besoin de Trésorier : Réagir immédiatement

Généralement les difficultés se traduisent par une détérioration de trésorerie. Dès lors, l'utilisation du découvert bancaire et du report d'échéances semble être la solution, qui néanmoins n'est que temporaire. Pour permettre aux entrepreneurs de réagir rapidement HGF a mis en ligne un espace dédié aux difficultés d'entreprises, dont l'objectif est de conseiller, accompagner et assister les dirigeants dès l'apparition des premières complications, dans le cadre d'une procédure confidentielle et personnalisée. [Plus d'info](#)

FISCAL

Véhicules de sociétés : de nouvelles règles de déduction de la TVA sur l'essence à partir du 1er janvier 2018

A partir de ce mois de janvier 2018, les règles de déduction de la TVA sur l'essence consommée par les voitures de sociétés et les véhicules utilitaires sont modifiées. [Gérant de SARL du 4 Lire la suite](#)

Cesser temporairement l'activité de votre micro-entreprise, c'est possible !

Cesser votre activité et conserver votre immatriculation, c'est possible ! Découvrez les démarches à effectuer et les répercussions fiscales et sociales de cette action. [Bercy info du 4 En savoir +](#)

Entreprises : ce qui change pour vous en 2018 !

Baisse de l'impôt sur les sociétés, nouveau bulletin de paie, baisse du CICE... Découvrez les changements de réglementation au 1er janvier qui concernent votre entreprise ! [Bercy info du 4 En savoir +](#)

La contribution foncière des entreprises vous concerne-t-elle ?

Êtes-vous redevable de la CFE ? Quand devrez-vous la payer ? [Bercy info du 11 En savoir +](#)

EURL : les limites de déduction de vos frais de repas pour 2018

Vous n'avez pas le temps de retourner prendre vos repas à votre domicile ? Pas de problème : vous pouvez déjeuner sur place aux frais de votre EURL. Mais attention : certaines conditions et limites doivent être respectées... [Gérant de SARL du 11 Lire la suite](#)

Le barème kilométrique 2018

L'administration fiscale vient de publier le barème kilométrique pour 2018, qui reste le même que celui applicable l'an dernier. A noter que la dernière révision du barème kilométrique remonte à 2015.

Relèvement des seuils du micro-fiscal

A compter de l'imposition des revenus 2017 les seuils des régimes micro-BIC et micro-BNC, passent à 170 000€ pour les activités de vente et assimilées et à 70 000€ pour les prestations de services et les activités libérales. [Loi 2017-1837](#)

Franchise en base de TVA

A compter de 2018 les seuils pour bénéficier de la franchise en base de TVA, sont distinct de ceux appliqués aux régimes micro-BIC et micro-BNC. Le chiffre d'affaires à retenir est de 82 800 € pour les activités de commerce et 33 200 € pour les prestations de service et les professions libérales relevant des BNC et des BIC. A noter que si l'activité est créée en cours d'année, les seuils doivent être ajustés au prorata du temps d'exercice de l'activité. [Bercy info](#)

Certification des logiciels et systèmes de caisse : un champ d'application plus restreint

L'obligation à partir du 1^{er} janvier 2018 d'utiliser un système sécurisé et inaltérable pour les assujettis à la TVA qui enregistrent les règlements de leurs clients au moyen de logiciel de comptabilité, de gestion ou d'un système de caisse, vient d'être allégée. Seuls les logiciels et systèmes de caisse, principaux vecteurs des fraudes constatées à la TVA, sont concernés par la mesure. Les assujettis qui effectuent exclusivement des opérations entre assujettis à la TVA donnant lieu à facturation obligatoire ne rentrent plus dans le champ d'application. [FH/RF du 5](#)

SOCIAL

Retraite Madelin et article 83 : le Conseil constitutionnel annule la possibilité de sortie partielle en capital

Bien que votée par le Parlement et très attendue par les personnes concernées, cette « mesure de justice » ne verra finalement pas le jour pour le moment. [Gérant de SARL du 4 Lire la suite](#)

Gérant(e)s majoritaires : du nouveau pour votre régime d'indemnités journalières

Nouveaux délais de carence pour percevoir ses I.J., nouvelles conditions pour bénéficier des indemnités maternité... ce sont les nouveautés du régime social

des non salarié(e)s depuis le 1er janvier 2018. [Gérant de SARL du 11 Lire la suite](#)

Impôt sur les sociétés : le nouveau barème jusqu'en 2022

Entamée l'année dernière par le précédent Gouvernement, la baisse de l'impôt sur les sociétés va continuer et même s'amplifier au cours des cinq années à venir. Néanmoins, il n'y aura pas que des gagnants... [Gérant de SARL du 18 Lire la suite](#)

Suppression de deux crédits d'impôt en faveur des sociétés

Sont définitivement abrogés, à partir du 1er janvier 2018, le crédit d'impôt pour prospection commerciale ainsi que le crédit d'impôt pour adhésion à un groupement de prévention [Gérant de SARL du 18 Lire la suite](#)

Suppression du RSI

Depuis le 1er janvier 2018, la protection sociale des travailleurs indépendants auparavant gérée par le Régime Social des Indépendants (RSI) est confiée au régime général de la Sécurité sociale, qui couvre déjà l'essentiel de la population française. Une période transitoire de deux ans est prévue afin d'intégrer progressivement la gestion de la Sécurité sociale des travailleurs indépendants au sein du régime général.

Pendant cette période, les agences de Sécurité sociale pour les indépendants (anciennes caisses régionales RSI) interviendront pour le compte du régime général auprès des travailleurs indépendants. Les organismes conventionnés poursuivent leurs missions auprès des travailleurs indépendants pour la gestion de leurs prestations maladie-maternité.

Secu-independants.fr : un nouveau site pour le régime social des non-salariés

Disparition du RSI oblige, le portail RSI.fr est lui aussi supprimé. Il est remplacé par secu-independants.fr, le nouveau portail des TNS. [Gérant de SARL du 25 Lire la suite](#)

JURIDIQUE

Les modèles types de lettres de licenciement promis par les ordonnances Macron ont été publiés

Les ordonnances réformant le Code du travail annonçaient en septembre la publication de modèles de lettres de licenciements, adaptés aux différentes situations. C'est aujourd'hui chose faite, les 6 modèles étant parus au Journal officiel le 30 décembre dernier.

[Chef d'entreprise du 8 Lire la suite](#)

RGPD : les actions que doivent mener les PME pour être conformes

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) qui entrera en vigueur le 25 mai 2018, oblige les entreprises à mieux gérer et sécuriser les données personnelles de leurs clients. Qu'en est-il des PME ? Quelles sont les actions clés à mettre en œuvre dès à présent ? [Chef d'entreprise du 18 Lire la suite](#)

Licenciement : le dirigeant peut préciser a posteriori les motifs

L'employeur est tenu d'énoncer le ou les motifs de licenciement dans la lettre de licenciement. L'effet de cette obligation est double : le salarié est parfaitement informé des griefs retenus à son encontre et les juges peuvent exercer leur pouvoir de contrôle sur la cause du licenciement. [Chef d'entreprise du 22 Lire la suite](#)

Un litige lors d'un achat sur un site internet étranger ? Vous pouvez peut-être vous faire rembourser par votre banque !

Un produit commandé sur un site Internet étranger ne vous a jamais été livré ? Il ne correspond pas à ce que vous avez acheté ? Vous pouvez utiliser le chargeback ! En quoi consiste cette procédure ? [Comment procéder ? Bercy Info du 23 Lire la suite](#)

Jurisprudence : du bon usage de la demande d'expertise de gestion par les associés

La demande d'expertise de gestion est une arme redoutable dont disposent les associés de SARL, y compris les associés minoritaires, à l'encontre du Gérant. Mais encore faut-il l'utiliser à bon escient... [Gérant de SARL du 25 Lire la suite](#)

Résiliation de bail

La cour de cassation vient de confirmer que la mise en œuvre de la clause résolutoire d'un bail ne peut que résulter que d'un acte d'huissier. Le commandement de payer visant ladite clause adressée par lettre recommandée avec AR ne suffit pas. [Cass Civ 21-12-2017](#)

Locataire en redressement judiciaire

Si après sa mise en redressement judiciaire le locataire cesse de payer son loyer, le bailleur, peut 3 mois après le jugement de redressement, utiliser la clause résolutoire prévue dans le bail commercial et faire délivrer un commandement de payer. Le bail sera résilié si le locataire ne se soumet pas à ce commandement. [Art L622-14 C. Com](#)

BANQUE/FINANCE

Financement des entreprises en PACA

Financer son projet de création ou de développement d'entreprise est réalisable, à condition de respecter un certain nombre de critères. Pour aider les dirigeants et les créateurs qui ont un besoin de trésorerie ou ont un projet d'investissement, la société aixoise d'expertise financière [Horizon Gestion Finance](#) propose « Finance Plus ». Dédié aux TPE et PME de la région, ce service a pour objectif de trouver des solutions de financement adaptées à chaque entreprise. Info : www.financement-societe.fr

Les plateformes de prêt aux PME : effet de mode ou réelle opportunité ?

Si tout le monde a entendu parler du financement participatif, ce phénomène est souvent considéré avec une compréhension incomplète des possibilités. Bien connu pour son aide à la production artistique (don, don avec contrepartie), le champ du financement participatif est en fait bien plus large. [Chef d'entreprise du 3 Lire la suite](#)

Warren Buffett sur le bitcoin : "Tout ça finira mal"

Warren Buffett a parlé. Et la prédiction du célèbre oracle des marchés n'est pas bonne pour la première des cryptomonnaies. [Les Echos du 11 Lire ici](#)

Nomination à la SMC

Bruno DELEMOTTE vient d'être nommé directeur des risques de la SMC, il succède à Gérard AUSSET qui fait valoir ses droits à la retraite. [Le Provence du 27](#)

ACTU-ECO

Provence Promotion s'associe aux French Founders à l'occasion du CES 2018

Du 8 au 12 janvier 2018, se déroulera un des plus importants salons au monde pour les acteurs du high-tech et du numérique, le CES de Las Vegas. Qu'il s'agisse d'objets connectés, de smart city ou d'intelligence artificielle, cet événement contribue chaque année à révéler les innovations les plus prometteuses sur le marché de l'électronique grand public. Provence Promotion y rencontrera lors de rendez-vous BtoB des investisseurs potentiels dont des entrepreneurs français expatriés susceptibles de vouloir internationaliser ou même relocaliser leurs activités en France. Lors de la soirée du réseau mondial French Founders, l'agence présentera Thecamp et plus largement l'écosystème French Tech d'Aix-Marseille Provence qui offre d'excellentes opportunités en Provence pour l'implantation d'activités innovantes. [Info Provence Promotion du 5](#)

Solde : une réforme qui ne fera pas date

Alors que les soldes d'hiver démarrent ce matin pour se finir le 20 février prochain, le gouvernement, a annoncé vouloir réformer le dispositif des soldes en proposant une réduction de la période des soldes d'été et d'hiver de 6 à 4 semaines et la création d'une nouvelle journée de promotion style « Black Friday ». Option possible au printemps ou en novembre. Si Terre de Commerces se réjouit de ces propositions, l'organisation redemande au gouvernement d'étudier la question du recul de la date nationale des soldes, décision qui marquerait un signal politique et économique fort en privilégiant les souhaits des commerces de centres -villes ! [CP Terre de Commerces du 10](#)

L'UPE13 lance The CHOICE

L'ambition de cette opération est de permettre d'une part à 100 jeunes sans formation et sans réseau de réaliser leurs rêves d'entrepreneuriat par l'accès à du coaching et aux outils nécessaires pour développer leurs projets d'entreprise et d'autre part à 100 chefs d'entreprise de promouvoir les valeurs liées à l'entrepreneuriat en devenant leur coach le temps d'une saison.

Une initiative qui soutient l'engagement des acteurs économiques dans une démarche de dynamisation entrepreneuriale du territoire, autour d'un dispositif inédit et innovant, véritable levier de socialisation et d'intégration. [CP UPE13 du 31](#)



ECO-FLASH

Est une publication d'Horizon Gestion Finance.
« Société d'expertise spécialisée en création, gestion et financement d'entreprises »

Toute reproduction à des fins commerciales est interdite. Directeurs de la publication Patrick C. Michel/Maÿlis Pion-Goureau.

Contact

HGF 930, rte de St Canadet 13100 Aix en Pce
www.tpepme.fr - contact.hgf@orange.fr